



Centre Hospitalier de Lens



Hôpitaux Publics
de l'Artois

Directives anticipées

Notre volonté ? C'est de respecter la vôtre !

Vivre le plus tard possible, en bonne santé sans souffrir ; Ce n'est pas toujours possible.
Pensez à rédiger vos directives anticipées.
Ce sera un précieux guide pour vos proches.



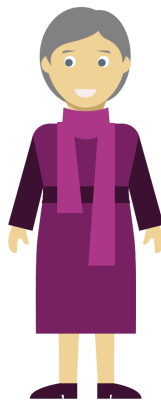
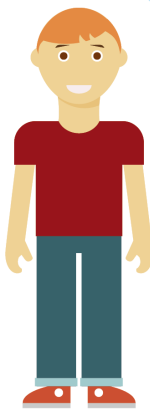
Les directives
anticipées doivent
être accessibles

Refus de
l'obstination
déraisonnable

Sans limite de
temps, révisables
et révocables à tout
moment

Sur
les traitements,
actes médicaux

Personne de
confiance, Médecin,
Proche



Moi j'ai décidé et vous ? Osez l'écrire

Loi Claeys-Leonetti de 2016 : Droits des malades en fin de vie.
Pourquoi ?

Le médecin a le devoir de faire son possible pour m'éviter de souffrir.
Il ne peut pas aller à l'encontre de ma décision et de mes volontés, sauf cas d'exceptions.



www.has-santé.fr

Directives anticipées

Ben, je ne vais pas mourir !

As-tu vu l'affiche sur les directives anticipées ?
On n'en a jamais parlé...
Tu veux qu'on en parle ?



On peut en parler à tout âge, en étant en bonne santé.

Parler de quoi ?



Directives anticipées

??

De ce que tu
veux, de ce que
tu ne veux pas.



Pas de souffrance, pas
d'acharnement, ... D'exprimer
tes volontés si un jour tu n'es
plus en capacité de le faire.



Des questions ? Si vous le souhaitez les soignants sont là !



Loi Claeys-Leonetti de 2016 : Droits des malades en fin de vie.
Pourquoi ?

Le médecin a le devoir de faire son possible pour m'éviter de souffrir.
Il ne peut pas aller à l'encontre de ma décision et de mes volontés, sauf cas d'exceptions.